

Titre d'Identité Républicain : TIR
documents à fournir en originaux et photocopies

- timbres fiscaux d'un montant de 45 euros ;
- 2 photographies d'identité (identiques, de face, de moins de 3 mois et sur fond blanc) **pas de photo d'école** ;
- **Copie intégrale** de l'acte de naissance **daté de moins de 3 mois** ;
=> **Si les deux parents n'ont pas la même nationalité, fournir le passeport de l'enfant**
- Justificatif de domicile du demandeur **de moins de 3 mois** (quittance de loyer ou facture E.D.F pas d'échéancier) ;
=> **Si vous êtes hébergé**, fournir en plus : l'attestation d'hébergement datée de moins de 3 mois + pièce d'identité de l'hébergeur à la même adresse.
- Certificat de scolarité de l'année en cours – ou attestation de suivi par le médecin ou la PMI ;
- Titre de séjour en cours de validité de **chacun des parents** établi à l'adresse actuelle ;
=> **En cas de divorce, de séparation, d'adoption ou de tutelle** présenter le jugement précisant l'exercice de l'autorité parentale et si besoin le certificat de non appel.

- **En cas de renouvellement** ramener l'ancien titre + la photocopie.

PRESENCE OBLIGATOIRE DU MINEUR ACCOMPAGNE
D'UN DES DEUX PARENTS
